

Commission permanente du Conseil général du 24 septembre 2009

Pascal Popelin a rapporté huit délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

Subventions aux associations agissant dans le domaine de la prévention

Pascal Popelin a proposé, l'attribution de subventions départementales de fonctionnement d'un montant total de 231 000€ au titre de l'année 2009 à sept projets (cinq portés par des associations et deux portés par des communes) de prévention en direction des jeunes et des familles en difficulté (à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bondy, Clichy-sous-Bois/Montfermeil, Les Lilas, Montreuil, Saint-Denis).

Subvention d'investissement et de fonctionnement à la commune d'Aulnay-sous-Bois pour la création expérimentale de deux micro-crèches

Dans le cadre du plan départemental de relance en faveur de la création de places destinées à la petite enfance, Pascal Popelin a proposé, l'attribution d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 29 241€ à la commune d'Aulnay-sous-Bois pour la création de deux micro-crèches de 9 places chacune. Ces structures recevront une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 10€ par jour et par place effectivement occupée.

Versement d'un prix de pension au foyer de jeunes travailleurs « Eugène Henaff » à Aubervilliers pour la prise en charge de mineurs étrangers isolés

Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention avec le foyer de jeunes travailleurs « Eugène Henaff » à Aubervilliers, pour la prise en charge de mineurs étrangers isolés. Cette convention a pour objet de fluidifier le dispositif d'accueil départemental, avec la création de huit places supplémentaires pour les jeunes mineurs isolés de 16 à 18 ans confiés aux services du Conseil général. Le prix de journée a été fixé à 107,50€.

Subvention de fonctionnement à l'association « Mosaïques »

Pascal Popelin a proposé, l'attribution d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 15 800€ au titre de l'année 2009 à l'association « Mosaïques », qui développe des actions d'insertion en direction des femmes, pour leur permettre d'accéder à des emplois de proximité dans le domaine de la petite enfance.

Subvention de fonctionnement à la commune du Pré Saint-Gervais

Pascal Popelin a proposé, l'attribution d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 4 000€ au titre de l'année 2009 à la commune du Pré Saint-Gervais, pour des actions de valorisation de la place et du rôle des assistants maternels.

Subvention de fonctionnement à l'association « Essor 93 »

Pascal Popelin a proposé, l'attribution d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 300 300€ au titre de l'année 2009 à l'association « Essor 93 » qui assure l'accueil, l'hébergement autonome et l'insertion de 92 jeunes majeurs bénéficiant d'une prise en charge de l'aide sociale à l'enfance.

Subvention de fonctionnement à l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes

Pascal Popelin a proposé, l'attribution d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 10 000€ au titre de l'année 2009 à l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes, qui œuvre afin de favoriser une réflexion et développer les acquis sur le thème de la citoyenneté et des droits de l'enfant ;

Convention avec le Groupement régional de santé publique d'Ile-de-France pour le financement d'actions de préventions réalisées par le service départemental de Protection maternelle et infantile

Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention avec le Groupement régional de santé publique d'Ile-de-France, permettant au Conseil général de percevoir une subvention de fonctionnement de 98 840€ au titre de l'année 2009, au titre des actions menées par le service départemental de Protection maternelle et infantile dans le domaine de la prévention du saturnisme et de la prévention bucco-dentaire.